

MAÎTRISER LE RISQUE CHIMIQUE

SESSION DE FORMATION INTERENTREPRISES

OBJECTIFS

- Connaître la réglementation liée à l'utilisation de risque chimique,
- Savoir se mettre en conformité réglementaire,
- Savoir évaluer les risques chimiques.

PUBLIC

Cette formation aborde les différents aspects de la bonne gestion des risques liés aux produits chimiques et au respect de la réglementation. Elle propose des moyens pratiques permettant de maîtriser le risque chimique.

CETTE FORMATION

- MODULE 1 : 2 jours, 1.000€/participant¹
- MODULE 2 : Détails sur devis
- Dates & lieux : nous consulter

PRÉINSCRIPTION

Pour recevoir une offre et vous préinscrire², adressez-nous vos coordonnées par mail à formation@iddes.fr.

¹) Hors frais de vie et de déplacement.

²) Cf. conditions générales.

MODULE 1 : MAÎTRISER LE RISQUE CHIMIQUE

DÉFINITIONS ET GÉNÉRALITÉS

- Les agents chimiques dangereux ;
- Les CMR : Cancérogènes, Mutagènes et Reprotoxiques ;
- La classification des substances dangereuses ;
- Introduction sur le règlement européen REACH.

LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES EN MATIÈRE DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL :

- Exploiter les sources documentaires disponibles :
 - L'étiquetage réglementaire ;
 - Les fiches de données de sécurité ;
 - Les bases de données ;
 - Les ressources disponibles sur internet.
- Le risque chimique et le code du travail :
 - Articles R.231-54 à R.231-54-16 ;
 - Les circulaires d'application ;
 - Les arrêtés.
- Les valeurs limites d'exposition ;
- Les particularités de l'évaluation du risque chimique ;
- Les mesures de protection collectives et individuelles ;
- La formation et l'information des employés et du CHSCT ;
- Le suivi du personnel exposé :
 - La liste des travailleurs exposés ;
 - La fiche individuelle d'exposition.
- L'attestation d'exposition ;
- Les obligations particulières liées à l'utilisation de produits CMR.

MODULE 1 : MAÎTRISER LE RISQUE CHIMIQUE

LES OBLIGATIONS RÉGLEMENTAIRES EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT :

- Les sources d'informations ;
- Les installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) et les produits chimiques,
- Les déchets,
- Les risques de pollution de l'eau ;
- Les risques de pollution de l'air ;
- Les risques de pollution du sol ;
- Les obligations liées aux nuisances.

LES EXERCICES D'APPLICATION :

- Exercices de simulation et de mise en situation.

MODULE 2 : APPLICATION SUR SITE

Nota : De façon à garantir la confidentialité des informations auxquelles les stagiaires pourraient avoir accès, le module 2 peut être réalisé en intra-entreprise.

Accompagné du formateur, l'apprenant réalise un audit des pratiques de l'entreprise et détermine un plan d'actions.

